

PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 OCTOBRE 2018

À une séance ordinaire de conseil de la Municipalité de Montcalm tenue à l'hôtel de ville, le 9 octobre 2018, à 20 heures, étaient présents les conseiller(ère)s

Denis Courte
Richard Pépin

Pierre Bertrand
Huguette Drouin
Richard Tees

Formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire Steven Larose.

Michael Doyle, directeur général et secrétaire-trésorier, était également présent.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Son Honneur le maire Steven Larose ouvre la séance ordinaire. Il fait part du décès de Monsieur Jacques Tremblay survenu le 15 septembre dernier. Monsieur Larose désire souligner le mandat de Monsieur Tremblay à titre de maire de la municipalité de Montcalm entre les années 1993 et 1999.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

18-10-153

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Tees, appuyé par Monsieur le conseiller Richard Pépin et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 9 octobre 2018 après avoir reporté à une séance subséquente les points 11.1, 11.2, 11.3 et 11.4 en lien avec la Régie Incendie Nord Ouest Laurentides.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est offerte aux citoyens présents.

4. SUIVI ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

4.1 SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 SEPTEMBRE 2018

18-10-154

Le maire Steven Larose fait le suivi relativement aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 10 septembre 2018.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Pépin, appuyé par Monsieur le conseiller Denis Courte et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 septembre 2018.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

5. COMPTE-RENDU MENSUEL DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

Richard Pépin, conseiller responsable de la revitalisation du village et de la sécurité publique, informe qu'il fait les démarches pour organiser un

cours de RCR parmi les membres de la sécurité publique incluant lui-même.

Huguette Drouin, conseillère responsable de la bibliothèque et de la culture, tient à remercier Madame Sandy Duncan, technicienne en loisirs, pour son aide précieuse dans l'organisation de la journée de la culture du 29 septembre dernier. Madame Drouin se dit satisfaite du déroulement de la journée avec l'inauguration de l'œuvre ferroviaire « Le chemin continu ». Tous ont apprécié la prestation du chanteur invité Marc-Antoine Filion-Lebel ainsi que le divertissement pour les petits et grands avec le Cirque Cirkazium.

Steven Larose, maire, nous informe de sa rencontre avec la mairesse du Canton d'Arundel et le maire du Canton de Harrington au sujet du secteur inondable sur le chemin du Lac-Beaven et du pont qui a subi une limitation de poids à la baisse vu sa mauvaise condition. Des démarches seront entreprises, par le biais de résolutions de la part des 3 municipalités concernées, afin de mettre une certaine pression sur le ministère des Transports pour assurer la réfection du pont dans les meilleurs délais possibles;

Monsieur Larose annonce que le préfet de la MRC des Laurentides, Monsieur Denis Chalifoux, a remis sa démission effective au mois de novembre prochain;

6. ADMINISTRATION

6.1 DÉPENSES AUTORISÉES PAR LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER EN VERTU DU RÈGLEMENT NO 322-2017

18-10-155

Il est proposé par Monsieur le conseiller Pierre Bertrand, appuyé par Monsieur le conseiller Denis Courte et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport des dépenses autorisées par le secrétaire-trésorier en vertu du règlement no 322-2017 tel qu'amendé, au courant du mois d'octobre 2018, pour la somme de 2 422.06 \$.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

6.2 ADOPTION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS

18-10-156

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Tees, appuyé par Madame la conseillère Huguette Drouin et résolu à l'unanimité d'adopter la liste des déboursés telle que décrite ci-dessous au montant total et d'effectuer les paiements relatifs aux chèques no 5144 à 5167 :

LISTE DES DÉBOURSÉS À ADOPTER EN OCTOBRE 2018			
CH#	NOM DES COMPTES	MONTANT	RÉFÉRENCE
	PAIEMENTS EN LIGNE - SEPTEMBRE		
	BELL MOBILITÉ	161.97 \$	SERVICES CELLULAIRES
	HYDRO-QUÉBEC	239.42 \$	CASERNE / BIBLIOTHÈQUE
	HYDRO-QUÉBEC	76.78 \$	GARAGE
	HYDRO-QUÉBEC	184.04 \$	BUREAU HÔTEL DE VILLE
	HYDRO-QUÉBEC	198.96 \$	RUE PRINCIPALE
	HYDRO-QUÉBEC	485.88 \$	ÉCLAIRAGE DES RUES
	ULTRAMAR	286.98 \$	ESSENCE
	MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC	4 049.51 \$	REMISES CONTRIBUTION GOUV.
	AGENCE DU REVENU DU CANADA	1 927.17 \$	REMISES CONTRIBUTION GOUV.
	RREMQ	1 884.28 \$	REMISES RÉGIME DE RETRAITE
	SALAIRES VERSÉS	11 924.77 \$	DÉPÔTS DIRECTS

5138	LÉOPOLD LALIBERTÉ-GUY	647.65 \$	REMBOURSEMENT DE TAXES SUITE A LA RÉNOVATION CADASTRALE
5139	LÉOPOLD LALIBERTÉ-GUY	380.16 \$	REMBOURSEMENT DE TAXES SUITE A LA RÉNOVATION CADASTRALE
5140	GUISEPPE SPINA FRATARCANGELI	41.71 \$	REMBOURSEMENT DE TAXES SUITE A LA RÉNOVATION CADASTRALE
5141	ÉMILE TASSE	69.33 \$	REMBOURSEMENT DE TAXES SUITE A LA RÉNOVATION CADASTRALE
5142	ANDRÉ LABROSSE, FRANCE DROUIN	949.53 \$	REMBOURSEMENT DE TAXES SUITE A LA RÉNOVATION CADASTRALE
5143	HÉLÈNE CLAXTON	3 285.39 \$	REMBOURSEMENT DE TAXES SUITE A LA RÉNOVATION CADASTRALE ET ERREUR DÉPÔT
	TOTAL PAYÉ EN SEPTEMBRE 2018	26 793.53 \$	
	À PAYER POUR LE MOIS D'OCTOBRE		
5144	LABORATOIRE BIO-SERVICES INC. H ² LAB	120.49 \$	ANALYSES D'EAU HSJB
5145	GUYLAIN CHARLEBOIS	150.00 \$	ANALYSE D'EAU
5146	7631375 CANADA INC. PAUL THERREAU	3 823.22 \$	SERVICES PROFESSIONNELS EN URBANISME
5147	RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS	1 170.00 \$	COLLECTE SECTEUR LAC MUNICH JUILLET-AOÛT
5148	VILLE DE STE-AGATHE-DES-MONTS	86.23 \$	OUVERTURE DOSSIER COUR MUNICIPALE AOÛT
5149	MATÉRIAUX R. MCLAUGHLIN INC.	93.21 \$	SEL ADOUCISSEUR BIBLIO/CASERNE ET DIVERS
5150	LIBRAIRIE CARPEDIEM	128.89 \$	LIVRES
5151	L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE LABELLE	1 807.41 \$	PROGRAMME DE SUPPLÉMENT DE LOYER
5152	GROUPE YVES GAGNON	44.98 \$	DIVERS POUR INSTALLATION CONE À CASTORS
5153	LA COOP FERME DU NORD	31.02 \$	DÉSHÉBANT POUR LE CC
5154	PUROLATOR	10.52 \$	ENVOI - ANALYSE D'EAU
5155	DÉPANNEUR AU PETIT CENTRE	351.60 \$	VIN POUR LA JOURNÉE DE LA CULTURE
5156	CRE LAURENTIDES	75.88 \$	GUIDE MYRIOPHYLLE À ÉPI
5157	CANTON DE HARRINGTON	2 624.68 \$	RELEVÉ TECHNIQUE CH DU LAC-BEAVEN
5158	SOLUTIA TÉLÉCOM	58.63 \$	ETUI TELEPHONE CELLULAIRE
5159	MARC-ANTOINE FILION-LEBEL	250.00 \$	MUSICIEN À LA JOURNÉE DE LA CULTURE
5160	PAYSAGISTES NORTHLAND INC.	55 774.37 \$	PARC DES AÎNÉS
5161	PAYSAGISTES NORTHLAND INC.	15 984.97 \$	TERRAIN DE PÉTANQUE
5162	GILBERT P MILLER & FILS LTÉE	9 057.74 \$	TRAVAUX LAC-BEAVEN ET LAC-VERDURE(TECQ)
5163	TIFFANY SCHIPPEL & JESS VARY	300.00 \$	CONTRIBUTION ACTIVITÉS DE LOISIRS
5164	PELLETIER ÉRIC & LAPLANTE ROXANNE	300.00 \$	CONTRIBUTION ACTIVITÉS DE LOISIRS
5165	MICHAEL DOYLE	87.46 \$	FRAIS DE DÉPLACEMENT
5166	HUGUETTE DROUIN	346.74 \$	DÉPENSES POUR LA JOURNÉE DE LA CULTURE
5167	RICHARD PEPIN	269.34 \$	FRAIS DE DÉPLACEMENT, CONGRES FQM
	MNISTRE DES FINANCES (PAR ACCÈSD)	52 897.00 \$	SERVICES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC, 2 ^e VERS.
	TOTAL À PAYER POUR LE MOIS DE OCTOBRE	145 844.38 \$	

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

6.3 ADOPTION DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 2018

18-10-157

Il est proposé par Monsieur le conseiller Pierre Bertrand, appuyé par Monsieur le conseiller Denis Courte et résolu à l'unanimité d'adopter l'état des revenus et des dépenses pour le mois de septembre 2018.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

6.4 ADHÉSION À UNE CARTE DE CRÉDIT AFFAIRES DESJARDINS POUR LA MUNICIPALITÉ

18-10-158

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Montcalm possède un compte entreprise avec la Caisse Desjardins des Trois-Vallées;

CONSIDÉRANT QUE les modes de paiements évoluent et que la municipalité requiert de plus en plus souvent à des paiements électroniques et/ou par Internet;

CONSIDÉRANT QU'une carte de crédit permettrait d'assurer une meilleure gestion de paiement avec plusieurs fournisseurs et que ce mode de paiement est facile, sécuritaire et efficace avec la technologie à puce protégée par un code de 5 chiffres (NIP) et la fonctionnalité sans contact avec payWave;

CONSIDÉRANT QUE la carte de crédit Affaires Desjardins est gratuite et sans frais annuels;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Courte, appuyé par Monsieur le conseiller Richard Pépin et résolu à l'unanimité :

-d'approuver l'adhésion à une carte de crédit Affaires Desjardins pour faciliter le paiement des fournisseurs et autre;

-d'autoriser son acquittement par paiement direct sur Accès D Affaires;

-d'autoriser le maire, Monsieur Steven Larose et le directeur général-secrétaire-trésorier, Monsieur Michael Doyle, à signer les papiers afférents à ladite demande et autres documents connexes s'il y a lieu.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

6.5 DEMANDE DE PRÊT DE LA SALLE DU CONSEIL

18-10-159

CONSIDÉRANT QU'une demande a été présentée à la municipalité par le premier répondant, Monsieur Éric De Bellefeuille, de la municipalité d'Huberdeau, eu égard au prêt de la salle du conseil afin de pouvoir donner de la formation RCR, premier soins et gardien averti;

CONSIDÉRANT QUE cette offre de service sera profitable à la fois pour les résidents de Montcalm et pour la municipalité de Montcalm;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Pépin, appuyé par Monsieur le conseiller Pierre Bertrand et résolu à l'unanimité d'autoriser le prêt de la salle du conseil à Monsieur Éric De Bellefeuille, sans frais, à compter du 15 octobre 2018 jusqu'au 31 décembre 2019 conditionnellement à ce que ce prêt ne nuise en rien au fonctionnement de la municipalité. Les modalités relatives audit prêt seront établies dans le contrat de prêt.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

7.1 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE EU ÉGARD À LA CHEMINÉE INTÉGRÉE DU BÂTIMENT PRINCIPAL AU 41 RUE DE LAUSANNE - DATE DE LA TENUE DE LA SÉANCE PENDANT LAQUELLE LE CONSEIL STATUERA SUR CETTE DEMANDE

18-10-160

CONSIDÉRANT QU'une demande de dérogation mineure eu égard à la cheminée intégrée du bâtiment principal au 41 rue de Lausanne a été déposée à la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE ladite demande consiste à faire reconnaître une dérogation mineure au règlement de zonage no 193-2002 quant à l'article 6.4.1.3 : Cheminées intégrées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Tees, appuyé par Monsieur le conseiller Denis Courte et résolu à l'unanimité que le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure eu égard à la cheminée intégrée du bâtiment principal au 41 rue de Lausanne lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 12 novembre 2018.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

7.2 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE EU ÉGARD AUX DIMENSIONS D'UN GARAGE PROJETÉ AU 87 CHEMIN DU LAC-VERDURE NORD - DATE DE LA TENUE DE LA SÉANCE PENDANT LAQUELLE LE CONSEIL STATUERA SUR CETTE DEMANDE

18-10-161

CONSIDÉRANT QU'une demande de dérogation mineure eu égard aux dimensions d'un garage projeté, au 87 chemin du Lac-Verdure Nord a été déposée à la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE ladite demande consiste à faire reconnaître une dérogation mineure au règlement de zonage no 193-2002 quant à l'article 7.2: Dimensions / Normes relatives aux bâtiments complémentaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Tees, appuyé par Monsieur le conseiller Denis Courte et résolu à l'unanimité que le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure eu égard aux dimensions d'un garage projeté, au 87 chemin du Lac-Verdure Nord lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 12 novembre 2018.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

7.3 PROJET DE RÉNOVATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL AU 87 CHEMIN DU LAC-VERDURE NORD LOT 26-8 RANG E

18-10-162

CONSIDÉRANT QU'une demande de rénovation pour le bâtiment principal au 87 chemin du Lac-Verdure Nord, lot 26-8 rang E, a été déposée ;

CONSIDÉRANT QUE les objectifs et critères généraux du règlement numéro 251-2008 intitulé «Plan d'implantation et d'intégration architecturale» ont été analysés dans leur ensemble;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande d'accepter cette nouvelle construction;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Tees, appuyé par Monsieur le conseiller Denis Courte et résolu à l'unanimité d'accepter la demande de rénovation du bâtiment principal au 87 chemin du Lac-Verdure Nord rue de Lausanne, lot 26-8 rang E.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

7.4 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT ET D'UN SUBSTITUT DANS LE CADRE DE L'ENTENTE RELATIVE À LA CRÉATION D'UNE RÉGIE INTERMUNICIPALE POUR LA COLLECTE ET LE TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

18-10-163

CONSIDÉRANT QU'une entente relative à la création d'une Régie intermunicipale pour la collecte et le transport des matières résiduelles a été conclue avec les Municipalités du canton d'Amherst, du canton d'Arundel, de Brébeuf, d'Huberdeau, de Montcalm et la Ville de Barkmere;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Monsieur le conseiller Pierre Bertrand, appuyé par Madame la conseillère Huguette Drouin et résolu de nommer Monsieur le maire Steven Larose à titre de représentant de la municipalité de Montcalm afin de siéger au Conseil d'administration de la Régie intermunicipale pour la collecte et le

transport des matières résiduelles et de nommer Monsieur le conseiller Richard Tees, à titre de représentant substitut.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

8. TRAVAUX PUBLICS

8.1 OCTROI DE CONTRAT POUR TRAVAUX SUR LE CHEMIN TASSÉ DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE

18-10-164

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – volet projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale, une aide financière est octroyée pour effectuer des travaux de creusage de fossé, ajout de fossés, ajout de ponceaux et rechargement sur le chemin Tassé

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Montcalm a lancé un appel d'offres afin de réaliser lesdits travaux de creusage de fossé, ajout de fossés, ajout de ponceaux et rechargement sur le chemin Tassé;

CONSIDÉRANT QUE suite audit appel d'offres par voie d'invitations publiques relatif auxdits travaux, une seule soumission a été reçue dans les délais impartis;

CONSIDÉRANT QUE le montant de la soumission est de 11 036.45 \$ (taxes incluses) en provenance de Gilbert P. Miller & fils Ltée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Courte, appuyé par Madame la conseillère Huguette Drouin et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat pour les travaux de creusage de fossés, ajout de ponceaux et rechargement sur le chemin Tassé à Gilbert P. Miller & fils Ltée, au montant de 11 036.45 \$ taxes incluses, dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – volet projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

8.2 AUTORISATION D'APPEL D'OFFRES POUR LES TRAVAUX SUR LE CHEMIN TASSÉ DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE

18-10-165

Il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Courte, appuyé par Madame la conseillère Huguette Drouin et résolu à l'unanimité de procéder à un appel d'offres par voie d'invitations pour les travaux en voirie sur le chemin Tassé dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale – volet projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

8.3 OCTROI DE CONTRAT POUR L'ACHAT D'UNE TOILE SOLAIRE POUR LE TERRAIN DE PÉTANQUE

18-10-166

CONSIDÉRANT QUE le Programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA), est un programme qui appuie les projets dirigés ou proposés par des aînés et qui visent à aider les aînés à participer à l'amélioration de la qualité de vie de leur collectivité et à y contribuer en participant aux activités sociales et en menant une vie active;

CONSIDÉRANT QUE La municipalité de Montcalm a soumis une demande de subvention pour la construction d'un terrain de pétanque;

CONSIDÉRANT QUE la demande de subvention a été acceptée par Emploi et Développement social Canada;

CONSIDÉRANT QUE l'installation d'une toile solaire est prévue audit projet;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Tees, appuyé par Monsieur le conseiller Richard Pépin et résolu à l'unanimité

- d'octroyer le contrat d'achat de la toile solaire à iD ZEN pour un montant de 5 518.80 \$ taxes incluses, dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA);
- d'autoriser le directeur général à signer les documents afférents.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

8.4 OCTROI DE CONTRAT POUR L'ACHAT DE BANCS TRANSFORMABLES POUR LE PARC DES GÉNÉRATIONS

18-10-167

CONSIDÉRANT QUE le Programme d'infrastructures Municipalités amies des aînés, est un programme qui permet de soutenir financièrement les municipalités ayant adopté une politique des aînés et son plan d'action MADA dans la réalisation de petits projets d'infrastructures et d'aménagements répondant aux besoins des aînés;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Montcalm a une politique MADA et qu'elle a soumis une demande de subvention pour la construction d'un parc pour les aînés;

CONSIDÉRANT QUE la demande de subvention a été acceptée par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) de même que le Secrétariat aux aînés du ministère de la Famille (SA-MF);

CONSIDÉRANT QUE l'achat de bancs transformables est requis dans le projet;

CONSIDÉRANT QUE cet achat est planifié au budget du projet;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Courte, appuyé par Monsieur le conseiller Richard Tees et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat pour l'achat de 7 bancs transformables à Walmart pour un montant de 1 835 \$ taxes incluses, dans le cadre du Programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

9. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

9.1 OCTROI D'UNE BOURSE POUR LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

18-10-168

CONSIDÉRANT QUE le conseil a adopté la Politique de persévérance scolaire le 13 novembre 2017;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif de cette politique vise à valoriser davantage l'éducation et favoriser la persévérance scolaire de nos étudiants;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Montcalm s'est engagée à remettre à tous les finissants ayant obtenu leur diplôme une bourse selon le niveau d'étude complété;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Montcalm a reçu une demande de Laurie-Jeanne Doyle, diplômée du 5^e secondaire et que les conditions mentionnées dans ladite politique sont respectées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Pépin, appuyé par Monsieur le conseiller Richard Tees et résolu à l'unanimité que le conseil octroie une bourse au montant de 250 \$ à Laurie-Jeanne Doyle dans le cadre de la Politique de persévérance scolaire et en autorise le paiement.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

9.2 DEMANDE D'APPUI FINANCIER DE LA PART DE LA MUNICIPALITÉ D'ARUNDEL POUR UNE ÉTUDE DE MARCHÉ SUR L'IMPLANTATION D'UNE STATION D'ESSENCE DANS LE SECTEUR DU NOYAU VILLAGEOIS D'ARUNDEL

18-10-169

CONSIDÉRANT que le manque d'une station d'essence nuit au développement économique de notre région et cause de sérieux inconvénients aux citoyens et villégiateurs des municipalités d'Arundel, d'Huberdeau, de Montcalm et la ville de Barkmere;

CONSIDÉRANT que la municipalité d'Arundel désire évaluer la possibilité d'implanter une station d'essence dans le secteur du noyau villageois d'Arundel, ce secteur étant un pôle central du secteur ouest;

CONSIDÉRANT que la municipalité d'Arundel désire octroyer un mandat à la firme Pethel Consultants afin de réaliser une étude de marché ayant pour objectif d'évaluer le potentiel d'affaires pour l'implantation d'une station d'essence et que le coût de l'étude de marché s'élève à 2 950 \$ plus taxes applicables;

CONSIDÉRANT que la municipalité d'Arundel a présenté une demande d'appui financier aux municipalités de Montcalm, d'Huberdeau et à la ville de Barkmere pour procéder à ladite étude;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Montcalm a déjà réalisé des études pour ce type de projet dans le passé;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Montcalm est déjà avancée dans l'élaboration d'un dossier pour ce type de projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Tees, appuyé par Madame la conseillère Huguette Drouin et résolu à l'unanimité de ne pas acquiescer à la demande d'appui financier de la municipalité d'Arundel pour la réalisation de l'étude de marché pour l'implantation d'une station d'essence dans le secteur du noyau villageois de la municipalité d'Arundel.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

10. LOISIRS, CULTURE ET ÉVÉNEMENTS

10.1 OCTROI DE BOURSES POUR L'EXCELLENCE SPORTIVE

18-10-170

CONSIDÉRANT QUE le conseil a adopté la Politique d'excellence sportive le 13 novembre 2017;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif de cette politique vise à souligner l'excellence et à supporter financièrement le développement des jeunes athlètes âgés de 20 ans et moins qui se démarquent par leurs réalisations sportives, leur rigueur et leur assiduité;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a procédé à l'étude et à l'analyse de chacune des demandes reçues;

CONSIDÉRANT QUE le montant de l'aide financière que la municipalité accorde à chaque athlète varie d'une année à l'autre selon la quantité de demandes reçues dans les diverses catégories;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Pierre Bertrand, appuyé par Monsieur le Richard Pépin et résolu à l'unanimité que le conseil

- octroie une bourse au montant de 1 500.00 \$ à Émile Gaudet dans le cadre de la Politique d'excellence sportive et en autorise le paiement;

- octroie une bourse au montant de 1 500.00 \$ à Arnaud Gaudet dans le cadre de la Politique d'excellence sportive et en autorise le paiement;

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

10.2 DEMANDE D'AIDE FINANCIERE A LA FONDATION TREMBLANT - POUR LA RESSOURCE COMMUNE EN LOISIRS A NOTRE MILIEU RURAL

18-10-171

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Brébeuf, de Montcalm et d'Arundel désirent poursuivre le partage d'une technicienne en loisirs;

CONSIDÉRANT QUE ladite technicienne développe les loisirs dans la municipalité, notamment organise des activités pour les jeunes montcalmois, montcalmoises;

CONSIDÉRANT QUE les loisirs sont un instrument qui contribue à la qualité de vie des citoyens et à leur sens d'appartenance;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité abrite sur son territoire des familles à faibles revenus;

CONSIDÉRANT QUE la recherche de support financier est nécessaire pour le maintien de ce service devenu essentiel;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Pierre Bertrand, appuyé par Monsieur le conseiller Richard Tees et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Montcalm se joint aux municipalités de Brébeuf et d'Arundel afin de présenter une demande d'aide financière auprès de la Fondation Tremblant dans le but de poursuivre le mandat de la technicienne en loisirs commune pour notamment développer les activités chez les jeunes Montcalmois, Montcalmoises.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

11. SERVICE INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE
S/O

12. VARIA

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une 2^e période de questions a été offerte aux citoyens présents.

18-10-172

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Courte, appuyé par Monsieur le conseiller Pierre Bertrand et résolu à l'unanimité de clore la séance du 9 octobre 2018.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

Je, Steven Larose, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Steven Larose, maire

Michael Doyle, directeur général et
secrétaire-trésorier